

Les travaux de conception originale de fourrure, de cuir, etc., ont reçu de l'encouragement. Je pense qu'on pourrait aller plus loin. La renommée et l'indépendance que ces réussites apportent aux Esquimaux, sans omettre la rémunération, ont beaucoup d'importance. Grâce à la rémunération qu'il touche maintenant, l'Esquimau devient de plus en plus indépendant. La preuve, je crois, c'est que les Esquimaux ont engagé au moins une personne du midi pour les conseiller en matière de vente et de distribution de ces objets artistiques.

En outre, les maisons d'une pièce pour Esquimaux que le ministère a mises au point ces dernières années sont très intéressantes. Je crois savoir qu'on enverra peut-être plus de mille de ces maisons dans le Nord. Les Esquimaux, pour la plupart, pourront les acheter. A mon sens, c'est un pas de fait dans la bonne voie. Il faut garder ce qu'il y a de mieux dans les vieilles méthodes, mais des changements s'imposent.

L'embauche des Esquimaux dans les hôpitaux et dans divers services comme mécaniciens dans le Nord est un excellent indice. La nouvelle école de formation professionnelle qu'on a construite à Yellowknife, au coût de 3 millions environ, présente beaucoup d'intérêt et permettra sans doute aux gens du Nord de s'instruire, d'apprendre de nouveaux métiers et de perfectionner les remarquables talents naturels qu'ils possèdent. Comme l'a signalé le ministre, les gens du Nord sont des Canadiens qui ont droit aux mêmes avantages que les autres.

Je crois que l'enseignement des enfants esquimaux ne présente pas autant de problèmes, une fois qu'existent les installations requises, et qu'on parvient à diminuer sensiblement l'écart entre les civilisations. Il est peut-être plus difficile dans le cas des Esquimaux de 15 à 30 ans ou même plus âgés, d'essayer de leur enseigner des métiers et de les rendre aptes à gagner leur vie dans notre monde en évolution. Il faut souligner que cette année 60 p. 100 des Esquimaux d'âge scolaire fréquentent l'école, contre seulement 16 p. 100 il y a trois ans.

Je le répète, les efforts déployés par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, par le ministre et sa Division de l'expansion industrielle, méritent les plus grands éloges.

Pour ce qui est des objets d'art qui ont suscité tellement d'intérêt un peu partout dans le monde, je me contenterai de signaler qu'il importe de maintenir les plus hautes normes possibles quant à la qualité des matériaux et des œuvres. Peut-être conviendrait-il aussi d'examiner de près les débouchés, et les méthodes de vente et de distribution de ces produits. J'ai parfois entendu

dire, surtout en écoutant les rumeurs qui circulent parmi les gens en vue, que ces articles quittent le Canada pour la Grande-Bretagne, l'Europe et les États-Unis. C'est peut-être bel et bien ce qui devrait se passer, mais j'estime qu'on devait permettre tout d'abord aux Canadiens de se procurer ces objets d'art.

(Le crédit est adopté.)

305. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris les frais attribuables au déplacement de la ville d'Aklavik et le paiement des indemnités prescrites par le gouverneur en conseil à l'intention des personnes atteintes par ce déplacement, \$9,261,140.

Versement, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de subventions et d'indemnités spéciales tenant lieu de certains impôts, conformément à une entente relative à la location de domaines fiscaux autorisée en vertu du crédit n° 288 de la Loi des subsides n° 5 de 1958, \$595,208.

L'hon. M. Pickersgill: Bien entendu, le crédit représente une dépense considérable. Peut-être le ministre devrait-il nous apprendre où en est le déplacement de la ville d'Aklavik.

L'hon. M. Dinsdale: Je crois pouvoir, en deux mots, donner satisfaction à l'honorable député de Bonavista-Twillingate. La construction d'Inuvik est terminée. J'ai visité l'endroit pendant le congé de Pâques et je dois avouer que j'ai été impressionné par cette localité, située dans un emplacement de toute beauté, près du delta du Mackenzie. Soit dit en passant, au cours de ma visite, j'ai eu l'honneur de participer—peut-être l'ai-je inaugurée—à la première avant-première cinématographique de cette partie septentrionale du Canada. Il s'agissait d'une pellicule de l'Office national du film sur la construction dans le Nord. Elle donnait un aperçu intéressant des techniques de construction spéciales mises au point, par suite de l'aménagement d'Inuvik.

Une chose intéressante à Inuvik, ce sont les services d'utilité publique, eau, égout et ainsi de suite, qui assurent le confort de la vie moderne. J'ai été impressionné aussi par les installations scolaires. Elles sont peut-être les plus à point de tout le territoire. Ce qui m'amène à mentionner certaines remarques de l'honorable député d'Halton, qui a parlé de ce qui, à mon avis, est l'aspect le plus important de la mise en valeur du Nord, c'est-à-dire la mise en valeur de ses ressources humaines.

L'entreprise Inuvik aura coûté en tout environ 34 millions. Nous en attendons l'inauguration officielle cet été. A dire vrai, nous comptons qu'Inuvik sera inaugurée officiellement dès que la Chambre aura fini sa session, ce qui ne saurait trop tarder. Nous sommes en effet très optimistes sur ce point.